Labellisation TICE, reconnaissance du numérique en pédagogique

Thierry SPRIET (LIA, Avignon), Bénédicte MOUREY (DOSI, Avignon)

RÉSUMÉ - L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a mis en place en 2010 une démarche de labellisation TICE de ses filières. Cet article présente l'intérêt de la démarche, sa mise en pratique et les résultats obtenus au bout de 2 ans et demi. La labellisation TICE est un projet inter-universitaire issu d'un groupe de travail regroupant des enseignants , enseignants-chercheurs et ingénieurs pédagogiques d'une douzaine d'universités. L'objectif principal de cette action est de faire évoluer les pratiques pédagogiques utilisées dans les établissements d'enseignement supérieur. L'approche que nous présentons a comme originalité de se baser autant sur l'émulation de groupe que sur la motivation personnelle. Le projet a trouvé un écho immédiat auprès de nos collègues et au bout de 2 ans et demi les résultats sont plutôt positifs.

Mots clés : pédagogie numérique, démarche qualité

Introduction

L'Université française est en mutation, elle s'adapte au contexte économique en intégrant une nouvelle mission, l'insertion professionnelle. A la diffusion des savoirs est maintenant associée la transmission de compétences et de savoir-faire. Cette évolution amène de plus en plus d'enseignants à modifier leurs approches pédagogiques s'appuyant souvent sur l'utilisation des TICE.

Malheureusement, la réalité du terrain nous montre une mutation bien difficile à généraliser, la non reconnaissance, jusqu'ici, du travail pédagogique des enseignants et le faible taux d'encadrement des étudiants n'incitant pas les principaux acteurs à investir de leur temps dans ce domaine.

Les récentes modifications du statut des enseignants-chercheurs permettent cependant de reconnaître le travail pédagogique hors présentiel. La démarche de labellisation TICE est alors l'occasion pour les établissements d'encadrer ces possibilités pour l'usage des TICE.

C'est dans ce nouveau contexte que nous avons voulu accompagner les équipes pédagogiques de notre université afin d'impulser de nouvelles pratiques pédagogiques tout en assurant une harmonisation des usages au sein de l'établissement ou du moins des filières. La labellisation implique l'ensemble de l'équipe pédagogique de la filière et s'inscrit dans une démarche qualité de la formation avec un cycle continu d'évaluation/amélioration.

Objectifs et retours attendus

objectifs

Ce projet entre dans le cadre des actions menées en faveur de la réussite des étudiants en licence. Il vise à développer de nouvelles pratiques pédagogiques à l'université, amenant l'enseignant vers un rôle d'expert du domaine qui accompagne l'apprenant dans son acquisition de connaissances et de compétences, favorisant ainsi la relation "former" du triangle pédagogique. L'étudiant remis au centre du dispositif de formation devient acteur de sa formation. Cette approche pédagogique ne doit cependant pas éloigner l'université de sa mission de formation de masse. Pour cela nous proposons d'appuyer cette évolution des pratiques sur les TICE et d'en reconnaître la qualité d'usage. Il ne s'agit pas de supprimer l'enseignement présentiel, mais de l'enrichir et de le faire évoluer afin de :

• proposer aux étudiants un accès continu et à distance aux ressources pédagogiques de

leurs enseignements permettant une adaptation individuelle des temps et des rythmes d'apprentissage.

- permettre aux étudiants de s'exercer à partir de TP/TD corrigés proposés en ligne,
- favoriser l'auto-évaluation permettant à l'étudiant de se positionner par rapport à ses objectifs d'apprentissage et aux enseignants d'identifier les difficultés éventuelles rencontrées par les étudiants pour pouvoir y remédier.
- renforcer l'accompagnement individuel des apprenants.

La labellisation TICE comporte plusieurs niveaux, permettant ainsi aux enseignants de faire évoluer progressivement leurs pratiques pédagogiques au travers une utilisation de plus en plus développée des TICE.

Retours attendus

En dehors de l'objectif principal de réussite des étudiants, nous espérons rendre plus attractives nos filières et accroître la motivation des enseignants pour l'utilisation des TICE à travers :

- émulation de groupe puisque c'est l'équipe pédagogique de la filière qui postule à la labellisation, il faut donc que les enseignants de la filières travaillent de concert pour l'obtenir, favorisant ainsi l'échange et le retour d'expérience au sein des équipes pédagogiques.
- reconnaissance du travail "hors présentiel" des enseignants. Par la communication spécifique qui est mise en place sur le label TICE, mais aussi par une rémunération en heures complémentaires, décharge horaire ou primes pédagogiques selon les cas.
- Harmonisation des pratiques TICE grâce au cadrage de la mission TICE pour l'obtention du label et des synergies qui se créeront au sein des équipes pédagogiques.
- Reconnaissance officielle des pratiques TICE au niveau de l'établissement au travers le comité TICE

Enfin, cette labellisation TICE pourra être la première étape dans une démarche qualité pour les formations de l'établissement.

labellisation TICE

Définition

La labellisation décrite ici est la version 2 du cahier des charges édité par le groupe de travail inter-universitaire. Il peut être retrouvé sur http://www.labellisationTice.org

La labellisation TICE est attribuée annuellement par le comité TICE de l'établissement. Une filière labélisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du présentiel amélioré en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques en ligne. Les filières labélisées doivent avoir au moins 60% de leurs UE basées sur une utilisation active des TICE c'est à dire proposer à l'étudiant des ressources et des activités en ligne qui lui permettent de faciliter l'acquisition des savoirs et compétences en complément des séances en présentiel.

Les critères de labellisation

L'obtention de la labellisation TICE correspond à la mise en place d'un scénario de type présentiel amélioré, en amont et en aval, facilitant l'acquisition des connaissances et des compétences. Le cours en présentiel est complété par la mise à disposition de ressources pédagogiques permettant à l'étudiant de revoir le contenu de l'enseignement, de s'exercer et de s'autoévaluer. Pratiquement, l'étudiant doit trouver en ligne des supports de cours (sous la forme du polycopié, de podcasts, notes de cours...) ainsi que des exercices corrigés et/ou des annales d'examen corrigées et une bibliographie / webographie. Ces ressources peuvent être mises à disposition de manière temporaire en suivant l'avancement du cours.

L'enseignement doit être complété par une fiche descriptive détaillée comprenant entre autre : objectifs généraux, prérequis, plan, compétences visées, modalités d'évaluation, consignes, nombres d'heures de l'enseignement, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de l'enseignement.

La mention pédagogie active correspond à l'utilisation d'un scénario de type pédagogie active articulant l'enseignement présentiel et les activités en ligne. Cette pratique pédagogique permet l'appropriation personnalisée des connaissances et des compétences au travers de travaux individuels et/ou collaboratifs. Pratiquement, l'étudiant doit trouver en plus, des ressources lui permettant de communiquer, de collaborer et d'apprendre en autonomie. L'attribution de cette mention est subordonnée au taux de participation des étudiants à l'espace numérique de l'enseignement. Dans ce cas, le cours en présentiel peut être le support à des projets étudiants ou des travaux collaboratifs. Pour cela, divers outils sont à la disposition de l'enseignant pour construire sa pédagogie (wiki, forums, activité d'évaluation de travaux par les pairs, bases de données...)

Dans le cadre d'une formation à distance, la labellisation TICE mention pédagogie active atteste d'un suivi pédagogique individuel des étudiants à distance grâce aux outils numériques.

Comité TICE

Pour accompagner ce projet, et afin d'asseoir la démarche au sein de l'établissement, tout en assurant la transparence des décisions prises et le respect du cahier des charges de la labellisation, un comité TICE doit être créé.

Le comité TICE se réunit deux fois par an et a pour missions :

- Après chaque appel à projets, de sélectionner, parmi les filières candidates, celles retenues pour intégrer la démarche de labellisation pour le semestre à venir.
- En fin de semestre, pour chaque filière candidate à la labellisation, attribuer, UE par UE, les labellisations, au regard des pratiques TICE associées à chaque UE.
- Enfin, si 60% des UE d'une filière obtiennent la labellisation, le comité attribue la labellisation TICE à la filière.

Mise en Pratique à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Les premières réflexions sur cette action datent de septembre 2008. Il a fallu attendre une année pour que le texte final soit voté en CEVU en novembre 2009. L'expérimentation terrain n'a donc pu commencer qu'au second semestre 2009/2010.

En amont, nous avions réalisé un état des lieux afin d'estimer la faisabilité du projet, mais aussi de lui consacrer une part de notre budget prévisionnel. Après la décision du CEVU, nous avons du mettre en place le comité TICE puis lancer l'appel d'offre auprès des équipes pédagogiques

État des lieux au premier semestre 2009

L'étude en détail des espaces pédagogiques de notre plate-forme Moodle a montré des pratiques TICE diffuses, consistant essentiellement en des dépôts de documents sur la plate-forme de l'université.

Uniquement 30% des UE ont un espace pédagogique en ligne associé.

Parmi ces espaces ouverts sur la plate-forme pédagogique :

- 25% sont vides
- 50% ne servent que pour des dépôts de documents (photocopie numérique)
- seulement 12% seraient labellisables.
- Les autres 13% sont plus élaborés que du simple dépôt de document sans pour autant atteindre les critères de labellisation.

Ces espaces pédagogiques en ligne sont répartis sur les différentes filières de l'université. En moyenne, une filière possède des espaces pédagogiques en ligne pour 20 à 30% des ses UE.

Il existe de grandes disparités entre les filières. L'étude a montré une très faible utilisation des TICE dans des filières comme lettres, LEA (Langues étrangères appliquées), information-communication; en revanche, des filières comme AES (Administration économique et sociale) ou informatique en ont une utilisation plus développée (en moyenne 50 à 60% des UE ont des espaces pédagogiques en ligne).

Globalement on constate également un taux d'utilisation de la plate-forme pédagogique au sein des

masters inférieur à celui des licences.

Appels à projets

Nous lançons 2 appels à projets par an, avant le début de chaque semestre. Les équipes pédagogiques désirant candidater pour la labellisation de leur semestre, remplissent un dossier dans lequel sont présentées les UE prétendant atteindre les critères de labellisation en fin de semestre.

Le premier appel à projet a été lancé en janvier 2010. Cet appel à projets a reçu immédiatement un écho favorable et 3 équipes pédagogiques se sont portées candidates dans le délai très court accordé aux répondants. Sans grande surprise, ce sont les filières déjà engagées dans des pratiques TICE (licence AES et master informatique) qui ont été les plus rapides, cependant nous avons aussi eu une réponse d'une licence de Mathématiques qui ne fait pas partie des "gros utilisateurs" TICE.

Depuis à chaque appel à projets (7 déjà) nous avons au moins une nouvelle équipe pédagogique qui postule. Les candidatures sont retenues si :

- le dossier fait preuve d'une réelle motivation à la labellisation,
- Une majorité de l'équipe pédagogique est impliquée,
- le budget prévisionnel de l'action le permet. Quand ce critère rentre en jeu, le comité doit classer les candidatures. La stratégie de développement de l'université rentre alors en jeu.

Comité TICE

Notre comité TICE était initialement composé du Vice-Président CEVU, du chargé de mission TICE, d'un représentant de la mission TICE, d'un enseignant issu de chaque domaine d'enseignement et d'un élu étudiant au CEVU.

Dans le cadre du projet inter-universitaire de labellisation TICE (voir §6), nous avons ouvert notre comité TICE en juillet 2012, à 4 collègues d'autres universités qui ont initié elles aussi une démarche de labellisation TICE. Il s'agit des 4 VP CEVU des universités qui nous entourent.

Accompagnement

Pour mener à bien cette action, la mission TICE propose :

- de former et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la définition de leur scénario pédagogique et l'outillage TICE associé ,
- de poursuivre et d'approfondir l'initiation des étudiants primo-arrivants à l'environnement numérique de travail et aux outils numériques durant la rentrée numérique.
- une assistance technique aux équipes pédagogiques lors de la réalisation de ressources numériques.
- la prise en compte des activités TICE des enseignants dans les filières labellisées TICE.
 - première mise en ligne des supports de cours,
 - animation de forum,
 - construction d'espaces évolués

Un compte rendu à mi-semestre est adressé aux enseignants responsables des UE en cours de labellisation afin qu'ils puissent adapter si nécessaire leurs pratiques pédagogiques pour atteindre les critères de labellisation. Ce compte rendu n'est qu'une vue quantitative des usages TICE dans les espaces pédagogiques, pour certains cas, une interprétation qualitative devra être faite, la mission TICE réalisera celle-ci sur demande.

Financement

La participation à la démarche de labellisation d'une filière est assortie d'une compensation financière sous forme d'heures complémentaires ou de décharges de service des enseignants/enseignants-chercheurs. Pour chaque UE d'une filière retenue par le comité TICE, une rétribution est accordée selon son niveau de labellisation.

La labellisation donne droits à 10h eqTD l'année de son obtention.

les heures attribuées pour la mention pédagogie active tiennent compte du volume horaire et du nombre d'étudiants inscrits à l'UE selon le calcul suivant :

• Moins de 50 étudiants : 1/3 du volume horaire de l'UE/UCE en H eqTD (donc 10h pour une

UE de 30h)

- Entre 50 et 150 étudiants : 1,5*1/3 du volume horaire de l'UE/UCE en H eqTD
- Plus de 150 étudiants : 2*1/3 du volume horaire de l'UE/UCE en H eqTD

Contraintes du projet

Dans un contexte budgétaire difficile, et surtout désirant assurer un suivi de qualité de cette action, nous avons voulu maîtriser le développement de la labellisation TICE dans notre établissement. Ainsi pour les 2 premières années nous avons budgétisé l'équivalent de 500 h eqTD par an pour assurer le soutien à un maximum de 8 semestres par an également . Nous savions donc que le comité ne pourrait pas accepter plus de 4 à 5 candidatures par appel d'offre. En conséquence, la communication faite en interne pour cette action a été réduite. En dehors des votes en CEVU puis CA, nous avons communiqué sur la démarche uniquement lors de la journée TICE organisée à l'université et lors des appels à projets envoyés par courriel à chaque enseignant.

Résultats

D'un point de vue purement quantitatif, nous avons enregistré en 2 ans et demi une nette amélioration des usages numériques dans les enseignements de l'université.

Ainsi, nous avons vu progresser de manière significative l'usage du numérique pour des actes pédagogiques (de 7,5 % à 13,5% de l'ensemble de nos UE).

Mais il faut surtout noter l'augmentation du nombre d'UE répondant aux critères de la labellisation TICE, avec 7% de nos UE proposant un usage des TICE pour une démarche pédagogie. Si on compare ce chiffre avec le nombre d'UE réellement labellisées (3,2%), on peut imaginer que la démarche de labellisation entraîne vers un réel usage pédagogique du numérique un nombre plus important de collègues qu'uniquement ceux concernés par la labellisation de leur UE.

	2008-09	2011-2012
%UE ayant un espace en ligne	30	32
% d'espaces vides	25	17
% espaces photocopieurs	50	38
% espaces activité	13	27
pédagogique		
% espaces labellisables	12	18
% UE labellisable	3,6	7
% UE pédagogie numérique	7,5	13,5

Tableau 1 : résultats quantitatifs

On constate également que bien que la communication en interne sur notre démarche de labellisation soit assez restreinte, le nombre de candidats reste important et il nous semble que nous avons passé avec succès le cap des premiers volontaires déjà pratiquants TICE. Même avec une garantie de labellisation loin d'être acquise, 1/5 au premier semestre 2011, nous n'avons pas de pénurie de candidats. A chaque nouvel appel à projet, nous avons même au moins une nouvelle équipe pédagogique qui rejoint la démarche. Les candidats qui n'obtiennent pas la labellisation à la première tentative ont tous re-candidaté jusqu'à y arriver. Ce constat est cependant à nuancer par une très faible progression des UE utilisant un espace en ligne (de 30 à 32%). La démarche de labellisation TICE ne semble pas, pour le moment, avoir une grande influence sur les collègues complètement réfractaire aux TICE.

			Nombre de semestres
	Nombres de	Nombre de	labellisés en fin de
Appel à projet	semestres candidats	semestres retenus	semestre
février 2010	4	4	3
juillet 2010	5	5	1
janvier 2011	6	6	4
juillet 2011	10	5	4
janvier 2012	7	5	2
juillet 2012	7	7	5

Tableau 2 : nombres de candidatures à la labellisation

Vers une labellisation inter-universitaire

L'expérience lancée à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a suscité l'intérêt bien au delà de notre établissement. Ainsi, les critères de labellisation, exprimés au travers un cahier des charges, ont été élaborés par un groupe de travail inter-universitaire composé d'une vingtaine de collègues enseignants, enseignant-chercheur et ingénieurs pédagogiques issus d'une douzaine d'universités françaises. Ce groupe de travail a produit un premier cahier des charges en 2010, puis une deuxième version plus aboutie en décembre 2011. Un site web du projet (www.labellisationtice.org), présente les différents documents produits par le groupe ainsi que les actualités dans les universités se lançant dans cette démarche.

La démarche de labellisation TICE est ouverte à tout établissement dès lors qu'il s'engage à respecter le cahier des charges. Les labels TICE sont attribués sous la responsabilité du président de l'université.

Afin de renforcer la reconnaissance de cette labellisation, 2 projets inter-universitaire de labellisation mutualisée ont vu le jour. Le premier dans le cadre de l'UNR LR, le second dans le cadre PACA-Corse. Dans ces 2 cas, les universités concernées s'engagent à ouvrir pour 30 % leur comité de labellisation à des collègues d'autres universités engagées elle aussi dans la démarche.

Conclusion

Après un constat assez alarmant sur les usages du numérique en pédagogie, nous avons mis en place une stratégie TICE centrée sur la labellisation TICE des filières. Les objectifs visés étaient une amélioration qualitative des usages numériques pour la pédagogie, et une meilleure harmonisation des pratiques d'un point de vue étudiant.

Après 2 ans et demi de fonctionnement, la démarche est bien enracinée dans notre établissement et nous n'avons jamais eu une telle croissance des usages numériques.

Le fait d'avoir placé la labellisation TICE au niveau des filières et non des UE favorise l'harmonisation des pratiques au sein des équipes pédagogiques. La démarche de labellisation TICE qu'entame l'équipe pédagogique d'une filière est souvent la première étape d'une démarche qualité au sein de cette formation.

La mutualisation de cette démarche avec d'autres établissements nous apporte un crédit plus grand auprès de nos collègues, facilitant alors l'adoption de la labellisation en interne.